

# Réunion 16-12-2019

## Conseil pour la Vie Lycéenne

### CVL

#### Relations CESC –CVL

1. Mise en place du mentorat
2. Lutte contre tabagisme
3. Inclusion scolaire

## Rappel du rôle du CESC

Le CESC est une instance de réflexion, d'observation et de veille qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière de prévention, d'éducation à la citoyenneté et à la santé, intégré au projet d'établissement. Cette démarche globale et fédératrice permet de donner plus de cohérence et de lisibilité à la politique éducative de l'établissement.

## Rappel du rôle du CESC



Les principes du CESC : Les principaux objectifs à retenir sont :

- **fédérer les actions de prévention** concernant la santé et la citoyenneté et installer ces actions dans un cadre cohérent et collectif, pouvant s'articuler avec les enseignements et les projets de la vie scolaire ;
- mobiliser les adultes** (personnels de l'établissement, parents, etc.) et les élèves autour d'objectifs clairs ;
- améliorer le climat des relations** entre tous les membres de la communauté éducative.

Les missions du CESC se déclinent à travers :

la contribution à la mise en place de **l'éducation citoyenne** (acquisition des compétences sociales et civiques) ;

la préparation du **plan de prévention de la violence**, participation à l'élaboration du diagnostic de sécurité ;

la définition d'un programme **d'éducation à la santé et de prévention des comportements à risques**, la mise en place d'une démarche d'éducation aux bonnes postures sur le poste de travail (Section GA) ;

**l'évaluation des actions** menées et l'initiation de nouvelles actions en s'appuyant sur les indicateurs de l'établissement ou du pôle.

la mise en place **des parcours santé et citoyen** au collège.

## **CEESC actions souhaitées - 2019/20**

- Lutte contre le tabagisme
- Consommation de cannabis et drogues dures :  
2<sup>nde</sup>
- Harcèlement/ Semaine du harcèlement
- Notion du consentement
- Sensibilisation à l'éducation routière
- Environnement (Eco-délégués)

Actions non exhaustives d'autres instances ou acteurs seront réunis (CVL-CVC/ Eco délégués/équipes pédagogiques...) pour aborder certains sujets.

## 1. Mise en place du mentorat

- **Objectifs:** Le **mentorat** désigne une relation interpersonnelle de soutien, une relation d'aide, d'échanges et d'apprentissage, dans laquelle une personne d'expérience, le **mentor**, offre sa sagesse acquise et son expertise dans le but de favoriser le développement d'une autre personne, le mentoré, qui a des compétences ou des connaissances à acquérir et des objectifs professionnels à atteindre.
- Le nom commun *mentor* a pour origine le nom du héros de l'Odyssée, Mentor, ami d'Ulysse, dont Athena emprunta les traits pour accompagner et instruire Télémaque .

## Mise en place du mentorat

- Lien avec les élèves « Mentorés »/Méthodes :



## Mentorat scolaire pour travailler sa méthodologie

- Aider sur **les moyens d'apprendre** et exécuter les tâches incontournables et transversales à tous les apprentissages scolaires (l'attention, la mémorisation, la compréhension, la réflexion et l'imagination) à partir de ses devoirs ou de son apprentissage pour préparer un contrôle.
- Rechercher avec l'élève ses ressources : ce qu'il sait faire dans sa tête quand il réussit, ce qui fait sens pour lui dans ses apprentissages (scolaires et non scolaires).
- Mettre en place un projet de réutilisation autour des points faibles à travailler: la progression se fait par l'essai, le temps. La mise en projet permet l'utilisation des réseaux neuronaux et la prise de conscience, donc **l'autonomie**
- Trouver avec lui, ce qu'il peut mettre en place pour faire évoluer ses habitudes de travail : organisation personnelle, gestion du temps, choix des supports... pour bien se préparer.
- **Lieu** : Vie scolaire - salle de travail du 1er étage
- **Valorisation des mentors** :

Attestation mettant en valeurs les compétences développées

## Mise en place du mentorat

- Semaine du 16/12 au 21/12 :

Appel à candidatures des élèves de terminales volontaires sur pronote.

3<sup>ème</sup> semaine de janvier- temps d'information des mentors.

4<sup>ème</sup> semaine de janvier démarrage du mentorat.

- **Lieu-horaire:** Vie scolaire - salle de travail- 1H/semaine en moyenne.
- **Valorisation des mentors :**

Attestation mettant en valeurs les compétences développées

## 2. Lutte contre tabagisme

### Actions CESC :

Interventions d'élèves de 1<sup>ère</sup> Spé sur les méfaits du tabac en direction des élèves de 3<sup>ème</sup> de l'établissement.

### Actions CVL :

mise en place d'un groupe de travail, axé sur la sensibilisation/prévention :

- sur les non-fumeurs, cibles : les classes de 4èmes et sur les lycéens de façon globale.
- Sur les fumeurs (y compris les utilisateurs de cigarette électronique).

Moyen : – Affichages, vidéo, témoignages, semaine évènementielle, questionnaire/sondage sur les fumeurs par rapport à leur évolution de consommation...



### 3. inclusion scolaire



ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

**Actions CESC** : Semaine de l'inclusion scolaire

**Actions CVL** : en relation avec le CVC, réflexion sur des actions dans le cadre d'une semaine de l'inclusion scolaire.

Les élèves du CVL volontaires sont priés de se signaler par retour de courriel.